

Chers parents,

Voici **le schéma d'organisation** que nous vous proposons pour la rentrée du 12 mai 2020 et jusqu'au 1^{er} juin 2020. Il pourra être modifié en fonction de l'évolution de la situation. Il a été élaboré à partir des recommandations du ministère de l'Education nationale (protocole sanitaire du 3 mai 2020) et en concertation avec Monsieur Anceau, Maire de Saint-Roch, Mme Destouches, Adjointe aux affaires scolaires et l'équipe enseignante. Il a été validé par Mme Lequart, Inspectrice de l'Education nationale de la circonscription de Joué-lès-Tours.

Nous vous remercions de bien vouloir nous confirmer par courriel (messagerie classe) que vous avez pris connaissance de ce document, que votre (vos) enfant(s) reprenne(nt) le chemin de l'école ou non.

Bien à vous.

L'équipe enseignante (jeudi 07 mai 2020)

Accès à l'école et aux classes (fléchage en dehors de l'école et affichage sur les portes d'accès)	cf annexe 1 <u>Entrées</u> côté maternelle et CP-CE1 : Au fur et à mesure de leur arrivée, les élèves sont confiés aux personnes chargées de l'accueil qui les mèneront dans leur salle de classe respective où les attendra leur enseignant. Les parents ou accompagnateurs ne peuvent pas rentrer dans l'école (sauf cas particuliers). Entrée CE2 – CM1 – CM2 : Au fur et à mesure de leur arrivée, les élèves sont guidés par la personne chargée de l'accueil jusqu'à l'entrée du bâtiment propre à chaque classe où les enseignants les attendent. <u>Sorties</u> : côté maternelle et CP- CE1 : les enseignants ou personnes chargées de l'accueil accompagnent les élèves à l'espace aménagé pour les parents ou accompagnateurs qui pourront les récupérer (parking devant l'école). La sécurité est assurée par l'employé communal AVSP, la rue sera sécurisée. côté CE2 – CM1 – CM2 : La sortie se fait du même côté que l'entrée La distanciation sociale devra être appliquée dans tous les cas. Durant l'accueil, les différentes portes d'accès sont maintenues ouvertes, elles sont refermées une fois l'accueil terminé.
Stationnement des véhicules des parents	Le stationnement juste devant l'école est interdit (sauf pour le personnel de l'école), sous peine d'amende. Les parents doivent impérativement se garer sur le parking de l'ombrière.
Horaires de l'école	08 h 30 – 12 h 00 et 14 h 00 – 16 h 30 (ouverture des portes dès 08 h 20 et 13 h 50) selon l'organisation précisée sur le plan (cf annexe 1).
Garderie	Il n'y a pas de garderie le matin. Elle est assurée le soir (de 16 h 30 à 18 h 30), pour le moment, uniquement pour les enfants dont les deux parents sont prioritaires.

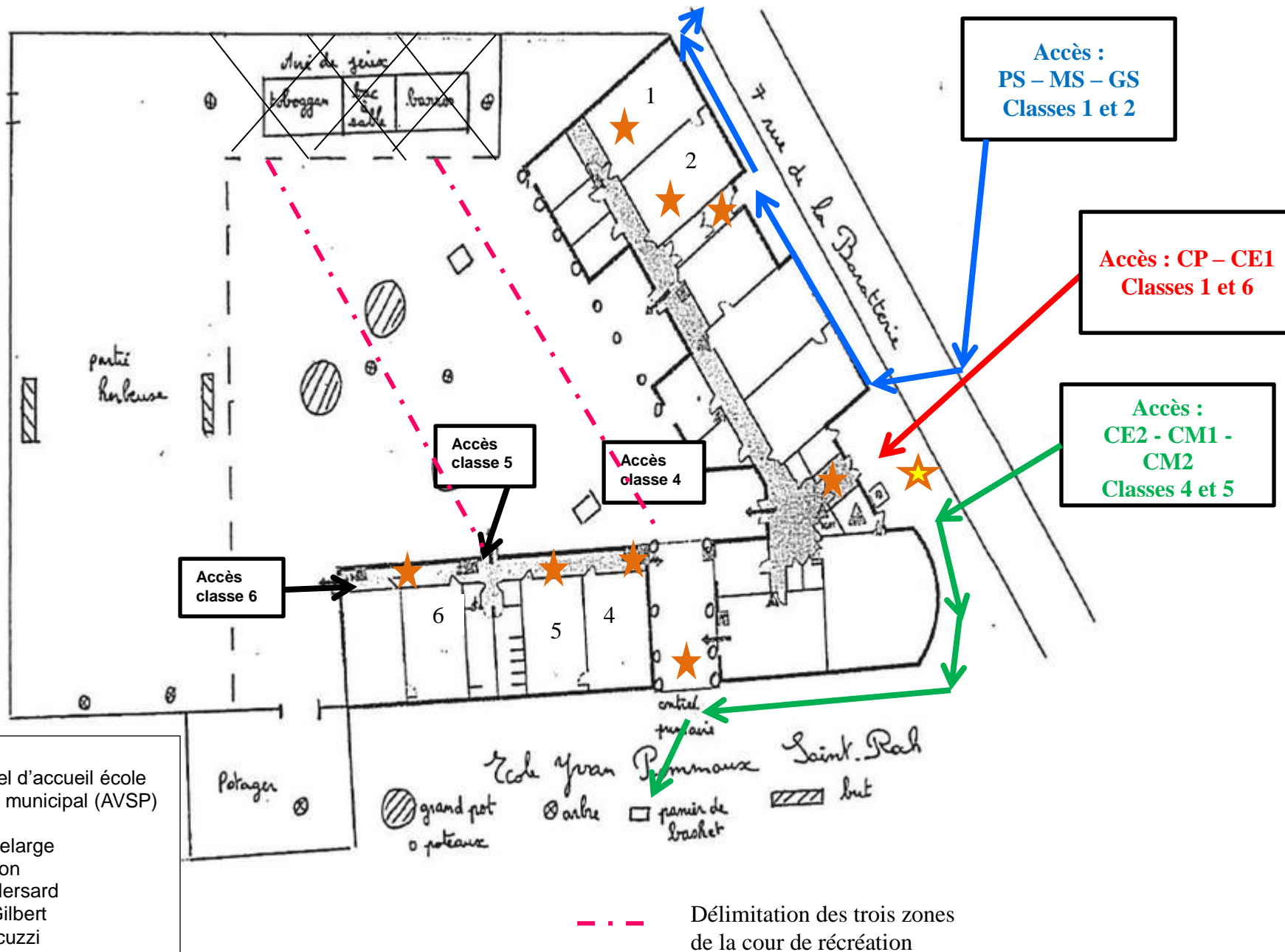
Ecole Yvan Pommaux
7 rue de la Baratterie 37390 SAINT ROCH – tél : 02 47 56 75 62

Circulation dans l'école et dans les classes signalée au sol	Sens unique de circulation dans les classes et dans les couloirs. Un fléchage au sol permettra de se repérer quant à la distanciation sociale dans les couloirs, les salles de classe, la cour de récréation. Tables et chaises seront agencées selon le protocole sanitaire. Les salles seront réaménagées afin de permettre la distanciation sociale entre les élèves. De ce fait, la capacité d'accueil maximale est de 10 élèves par classe en maternelle et 12 en élémentaire. Les portes de classe resteront ouvertes.
Sanitaires	<p><u>Côté maternelle</u> (2 sanitaires) : un dévolu à la classe de GS-CP, l'autre à la classe de PS-MS : un toilette sur deux.</p> <p><u>Côté élémentaire</u> : - sanitaire filles : un toilette par classe - sanitaire garçons (un urinoir sur deux, deux toilettes)</p> <p>Chaque classe bénéficie d'un point d'eau. Du savon et des serviettes jetables seront mis à disposition. Le gel hydro alcoolique sera accessible dans certains endroits.</p>
Récréations	La cour est scindée en trois parties afin d'éviter le brassage des élèves (cf plan) Deux récréations décalées le matin comme l'après-midi (l'une pour les classes 1 et 2, l'autre pour les classes 4, 5 et 6) : chaque groupe étant dans une zone définie préalablement
Gestion de la demi-pension	Pas de cantine, mais les repas froids préparés par les parents et mis dans un sac réfrigéré (pas d'accès à un réfrigérateur) peuvent être apportés à l'école. Deux services de restauration : 12 h 00 et 12 h 45. La pause méridienne est organisée en trois temps : - le repas : 45 min - en classe : activités individuelles ludiques (jeu peu encombrant ou livre apporté pour la journée par les élèves (pas d'échange possible entre eux) - dans la cour Chaque groupe est pris en charge par un adulte.
Organisation pédagogique	cf annexe 2 Les classes sont scindées en deux groupes. Ces derniers seront accueillis deux jours par semaine . Le lundi et le mardi ou le jeudi et le vendredi. Les deux autres jours, ils suivront chez eux « l'école à la maison ». Pour les enfants dont les deux parents sont prioritaires, ils pourront être scolarisés durant les quatre jours. Les élèves qui ne reviendront pas en classe suivront l'école à la maison.

Ecole Yvan Pommaux
7 rue de la Baratterie 37390 SAINT ROCH – tél : 02 47 56 75 62

Matériel utilisé en classe	<p>En maternelle, en fonction des activités proposées (apprentissage ou de dégagement), chaque élève aura son matériel individuel fourni par l'école stocké dans des boîtes (ou tiroirs). Celui-ci sera systématiquement nettoyé à l'issue des deux jours.</p> <p>En élémentaire, chaque élève aura son matériel attribué pour deux jours et rangé dans son casier (cahiers, crayons...). Celui provenant de la maison restera à l'école les deux jours.</p>
Enseignements spécifiques	<p>Musique : Magali Labrosse sera présente les mardis et jeudis, mais la répartition des groupes ne sera pas la même qu'avant, de même la durée par groupe sera réduite.</p> <p>Les activités sportives pourront être organisées mais sans contact avec le matériel.</p> <p>Les activités artistiques seront encadrées, il n'y aura pas d'échange de matériel entre élève. Tout sera désinfecté au fur et à mesure.</p>
Personnel	<p>Port du masque obligatoire pour l'accueil et les récréations et dans le cas de contact rapproché avec les élèves. Toute l'équipe éducative bénéficie de visières en plexiglas.</p>
Gestion des gestes barrières	<p>Le lavage des mains (selon le protocole sanitaire), à savoir, a minima :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à l'arrivée dans l'école - avant de rentrer en classe, notamment après les récréations - avant d'aller aux toilettes et après y être allé - après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué - le soir avant de rentrer chez soi et dès l'arrivée au domicile.
Nettoyage/désinfection des locaux	<p>Les sanitaires sont nettoyés deux fois par jour (fin de matinée et après la classe)</p> <p>Les tables, les chaises, les interrupteurs et les poignées de porte seront désinfectés (dans toutes les salles qui auront accueilli des personnes (élèves, adultes de l'école), y compris la salle des maîtres, le sol sera nettoyé dans les classes et les parties communes tous les soirs et le mercredi.</p> <p>Les salles de classe seront aérées à différents moments de la journée (avant la classe, pendant les récréations, après la classe)</p>
Cas suspect ou avéré	<p>En cas de problème, en attendant l'arrivée des parents, les élèves pourront être isolés (une pièce côté maternelle, une autre côté élémentaire). Il leur sera donné un masque de protection.</p>
Information, communication	<p>Le 12 mai, les enseignants réviseront les gestes barrières avec leurs élèves ainsi que le mode de déplacement respectant la distanciation sociale.</p> <p>Les familles seront informées régulièrement de la situation de l'établissement par les moyens habituels (affichage, site de l'école, courriels). Zones spécifiques « informations Covid-19 » sur les vitres de la garderie et celles de la BCD.</p>

Annexe 1 : Plan d'accès à l'école Yvan Pommaux en vigueur au 12 mai 2020 en application du protocole sanitaire du 3 mai 2020



ORGANISATION PEDAGOGIQUE AU 12 MAI 2020
REPARTITION DES ELEVES PRESENTS A L'ECOLE YVAN POMMAUX SAINT-ROCH

	LUNDI groupes 1	MARDI groupes 1	JEUDI groupes 2	VENDREDI groupes 2
Gérald Mayon	Décharge pour permettre le distanciel dans chaque classe	*7 CM1 + 1 MS + 1 PS	10 PS / MS	10 PS / MS
Line Lelarge	6 GS / 3CP	6 GS / 3 CP	6 GS / 3 CP	6 GS / 3 CP
Naël Marcuzzi	6 CP / 3 CE1 + 2 CP	6 CP / 3 CE1 + 2 CP	5 CP / 4 CE1	5 CP / 4 CE1
Céline Hersard	7 CE2 / 4 CM1 + 1 CE2	7 CE2 / 4 CM1 + 1 CE2	5 CE2 / 5 CM1	5 CE2 / 5 CM1
Véronique Gilbert	7 CM1 + 1 MS + 1 PS	décharge de direction	9 CM2	9 CM2
Total	41	41	47	47

nombre d'élèves de parents prioritaires

La répartition des élèves prend en compte le regroupement des fratries.

Effectif total : 81 élèves sur 131, soit 61,8 %

* Monsieur Besnard n'assurant pas le présentiel.